

Un nouvel agent de préfecture impliqué dans un trafic de documents...

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 20 juin 2023





L'agent de la préfecture travaillait en étroite collaboration avec deux réseaux de malfaiteurs installés dans la région grenobloise. (Vous avouerez, mon illustration est sympa !)

Pas de contrôles au niveau des préfectures ???

[Un agent préfectoral écroué, soupçonné d'un vaste trafic de titres de séjour](#)

Le 19 juin.

Un agent de la préfecture de l'Isère, accusé d'avoir délivré indûment des titres de séjour à des Tunisiens et des Algériens, a été placé en détention, avec cinq complices. Le trafic aurait généré plus de 7 millions de gains.

Un agent de la préfecture de l'Isère et cinq complices présumés ont été placés en détention, soupçonnés d'avoir

organisé un important trafic de titres de séjour qui aurait généré plus de **7 millions de gains**, a annoncé lundi le parquet de Lyon.

« **Un agent (...) affecté au bureau du droit du séjour généralit la production et la délivrance indue de titres de séjour, prenant ensuite le soin d'effacer les fonds des dossiers créés pour ne laisser aucune trace** », a indiqué le parquet, précisant que « depuis 2020, plus de 250 titres de séjour avaient ainsi été édités, la plupart des **bénéficiaires étant Algériens ou Tunisiens** ».

Jusqu'à 35 000 euros pour une carte de résident

« Le tarif pouvait atteindre **35 000 euros pour une carte de résident de 10 ans*** et le montant des gains générés par ce trafic » peut être évalué « à plus de 7 millions d'euros », détaille encore le parquet de Lyon, dont la JIRS a été saisie.

*** : Un peu gourmand !**

L'agent de la préfecture « travaillait en étroite collaboration avec deux réseaux » de malfaiteurs « installés dans la région grenobloise », qui « géraient le recrutement des clients, assuraient le suivi des commandes et recevaient les paiements, dont ils rétrocédaient une partie à l'agent ».

Douze personnes interpellées

Lors de perquisitions le 6 juin, pendant lesquelles 12 personnes ont été interpellées, plus de 300 000 euros en espèces, plus de 400 000 euros sur des comptes bancaires ainsi que 6 véhicules évalués à plus de 175 000 euros ont été saisis. A l'issue, sept personnes ont été mises en examen, toutes placées en détention provisoire sauf une, sous contrôle judiciaire.

L'enquête, faisant suite à une dénonciation de la cellule fraude la préfecture de l'Isère adressée au parquet de Grenoble en octobre 2022, avait été confiée à l'Office de

lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM), la Brigade mobile de recherche de l'Isère et celle zonale du Rhône ainsi qu'au GIR (groupe interministériel de recherche) de l'Isère.

Une information judiciaire a été ouverte en janvier, notamment pour fourniture frauduleuse de documents administratifs par un chargé de mission de service public et blanchiment en bande organisée.

COMBIEN D'AUTRES ?

Remarque, ordre inversé avec
: <https://resistancerepublicaine.com/2023/06/20/meme-des-agent-s-de-prefecture-participaient-au-traffic-des-faux-papiers/>

Commentaire supplémentaire : *La Sécu, la CAF, etc., ne s'illustrent pas par une recherche acharnée des fraudes sociales. Les chiffres de Charles Prats, les refus de donner toutes les informations lors des enquêtes parlementaires sont là pour en apporter la preuve. Les progrès annoncés d'ailleurs, sont-ils les résultats d'efforts – a minima- ou la révélation de la croissance de ces fraudes ?*

Plus inquiétantes encore sont les découvertes presque simultanées d'affaires de trafic de papiers officiels, ce qui jette la suspicion au sein même de ce qui représente l'administration de l'Etat lui-même !